

Pour mieux interpréter le Produit Intérieur Brut (PIB)

L'objectif de cette note méthodologique est d'éclairer la lanterne des utilisateurs des statistiques du secteur réel de l'économie sur certains aspects du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB). L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) en profite pour remercier et féliciter tous ceux qui, à travers leurs interventions dans les médias - interviews et autres - contribuent implicitement au développement de la culture statistique qui fait tant défaut au pays.

Ce texte fournit des éléments qui permettent de mieux appréhender les contours de cet agrégat macro-économique qu'est le PIB. Il vise aussi à répondre à certaines interrogations des économistes, journalistes et autres intéressés. Ainsi, après un bref rappel sur ce que mesure le PIB et ses **méthodes de calcul**, cette note va s'appesantir sur les notions de **changement de base** de la Comptabilité Nationale et de **réévaluation du PIB** qui, généralement, accompagne les activités de rebasage des comptes.

1.- *Que mesure le PIB ?*

Selon le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN), le PIB, comme son nom l'indique, mesure les richesses créées à l'intérieur du pays par les agents économiques résidents, c'est-à-dire par les agents évoluant dans le territoire économique du pays concerné, indépendamment de leur nationalité. Ainsi, le PIB haïtien mesure les activités des agents (Entreprises, Administrations publiques, Ménages, Institutions sans buts lucratifs...) évoluant dans le territoire économique haïtien.

2.- *Comment calculer le PIB ?*

Sans entrer dans les détails, il est important de rappeler que le PIB est calculé suivant les recommandations du Système des Comptes Nationaux (SCN) des Nations Unies. Le SCN a été préparé et publié sous les auspices des Nations Unies, de la Commission des communautés européennes, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Ce manuel qui sert de guide à tous les comptes nationaux à travers le monde permet d'assurer la comparabilité des chiffres entre les nations. C'est une conditionnalité importante pour la reconnaissance internationale des chiffres du PIB d'un pays donné. Il n'appartient pas à un pays de décider, de par lui-même, comment calculer son PIB ou de tenir compte des variables non prévues dans le SCN. Les méthodes universellement admises, figurées dans le SCN, sont imposables à tous les états membres des Nations Unies. A cet égard, Le Fonds Monétaire International (FMI) veille au respect des méthodes de calcul du PIB.

Trois méthodes sont recommandées par le SCN pour calculer le PIB :

- 1) Selon l'optique de la production, c'est-à-dire l'ensemble des productions des unités résidentes, moins les consommations intermédiaires, plus les impôts nets des subventions :

$$\text{PIB} = \text{Valeurs Ajoutées} + \text{Impôts sur les produits, diminués des subventions}$$

- 2) Selon l'optique de la demande ou des dépenses, c'est-à-dire on fait la somme de toutes les dépenses effectuées, diminuée de la valeur des importations de biens et services :

$$\text{PIB} = \text{Consommation Finale} + \text{Formation Brute de Capital} + \text{Exportations} - \text{Importations}$$

- 3) Selon l'optique du revenu, à savoir le cumul des revenus primaires générés par les agents économiques résidents, plus les impôts sur la production et les importations, diminués des subventions, plus les excédents d'exploitation :

$$\text{PIB} = \text{rémunérations des salariés} + \text{impôts nets} + \text{excédents d'exploitation}.$$

Ce sont seulement les deux premières approches qui sont actuellement utilisées pour Haïti. Celle du revenu n'est pas appliquée en raison des difficultés inhérentes à la collecte de données sur les revenus. Ainsi, le PIB haïtien est calculé (i) selon l'approche de la production et (ii) selon l'approche de la demande. Le tableau 4 « Valeur ajoutée par branches d'activités » publié dans les Comptes Economiques (page 16) n'est autre que l'Optique de la production, tandis que le tableau 5 « Offre et Demande Globales » (page 20) illustre l'approche de la demande ou des dépenses.

3- Sources de données

Généralement, l'IHSI exploite deux grandes catégories de sources de données pour élaborer les comptes nationaux : les sources directes, constituées d'enquêtes de structure, et les sources indirectes qui sont surtout les sources administratives. Les sources directes sont surtout utilisées à l'occasion des grands travaux de refonte des comptes - notamment de changement de base - tandis que les sources administratives permettent d'estimer annuellement le PIB. Toutes les statistiques sectorielles, par exemple, sont collectées au niveau des ministères et autres organismes publics ou privés. On peut voir certaines de ces sources dans les notes de bas de page de la publication « Les Comptes Economiques ».

4- Pourquoi changer la base des comptes nationaux ?

Le SCN recommande de changer l'année de base des Comptes Nationaux tous les cinq à dix ans pour, au moins, trois raisons fondamentales : (1) la vétusté de la base des comptes ne permet pas de capter les changements structurels éventuels enregistrés dans l'économie (2) la nécessité de mieux garantir la fiabilité des données macroéconomiques et (3) la prise en compte des nouvelles recommandations internationales en matière de Comptabilité Nationale.

Dans le cas d'Haïti, les travaux de rebasage des comptes publiés en mai 2021 ont retenu l'année fiscale 2011-2012 comme la nouvelle année de base des comptes nationaux, parce que c'est cette année qui répondait aux conditions techniques requises. A noter que cette nouvelle année de base a été déterminée 25 ans après l'ancienne qui remontait à 1986-1987, ce qui allait certainement avoir des répercussions sur le niveau du PIB.

5.- Réévaluation du PIB après un changement de base

Il est universellement connu que les changements de base donnent toujours lieu à une réévaluation du PIB. Le niveau de cette réévaluation dépend des facteurs multiples qui, naturellement, varient d'un pays à un autre. Toutefois, l'expérience faite dans d'autres pays montre que, généralement, plus l'année de base est ancienne plus le niveau de réévaluation est

élevée, comme l'indique le tableau ci-dessous qui met en évidence l'expérience de certains pays africains en la matière.

En effet, à l'instar de plusieurs autres pays qui ont déjà fait la même expérience, les travaux de changement de base des comptes nationaux d'Haïti effectués de 2018 à 2021 avaient donné lieu à une nette révision à la hausse du niveau du PIB de la nouvelle base 2012, par rapport à celui de l'ancienne base 1987. En effet, le PIB de l'année fiscale 2012 qui se chiffrait à 327.9 milliards de gourdes courantes dans l'ancienne base (1986-1987), a été réévalué à près de 570 milliards de gourdes dans la nouvelle base de 2011-2012, soit un surcroît de 73.8 %. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette réévaluation.

Liste non exhaustive des facteurs explicatifs à la réévaluation du PIB en 2012

- a) l'extrême vétusté de l'ancienne base 1986-1987 qui était vieille de vingt-cinq (25) ans par rapport à la nouvelle base 2012. Les expériences faites dans beaucoup de pays ont démontré généralement que, plus la base précédente est ancienne plus forte est la réévaluation du PIB (Voir le tableau ci-dessous) ;
- b) l'augmentation considérable de la consommation finale des ménages (52.4%) révélée par l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVMAS de 2012), réalisée avec l'assistance technique et financière de l'Institut National de Statistique et des Études Économiques, INSEE (France) et de la Banque Mondiale ;
- c) la mise en œuvre des changements introduits par le SCN2008 ;
- d) la prise en compte de manière explicite du secteur informel dans les comptes nationaux de 2012 en mettant à profit l'Enquête sur le Secteur Informel réalisée en 2007-2008 par l'IHSI, avec l'appui technique du Groupe de recherche DIAL, Paris. ;
- e) l'amélioration de la couverture de l'activité économique à travers une gamme de sources de données plus riches ;
- f) la prise en compte de manière explicite des activités des ONG.

6.- Brève analyse du tableau ci-dessous.

Le tableau montre qu'effectivement, le plus souvent, ce sont les pays qui ont mis le plus de temps pour changer d'année de base qui enregistrent des pourcentages de réévaluation les plus élevés de leur PIB. Les exemples de Ghana et de Nigéria sont bien parlants avec des réévaluations respectives de 62.8 % et de 59.5 %, à l'occasion des travaux de changement de base effectués, respectivement, treize (13) et vingt (20) ans après la base précédente. Evidemment, il n'y a pas que l'ancienneté de la base comme seule variable explicative, on vient de citer plus haut plusieurs autres facteurs qui ont conduit à la réévaluation du PIB dans le cas haïtien.

Le niveau de développement des pays, particulièrement le niveau avancé des systèmes statistiques nationaux (SSN) joue aussi un rôle important. A rappeler que le SSN est formé

de l'ensemble des organismes publics ou privés qui participent à la production de statistiques sectorielles et autres. Généralement, plus le SSN est fort et bien organisé, moins la réévaluation du PIB est prononcée, suite à un renouvellement de l'année de base. Par exemple, le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Maroc ont eu, après leur changement de base, des réévaluations respectives de seulement 1.0 %, 2.8 % et 5.1 %. Evidemment, ils ont pris seulement cinq (5) ans pour changer leur année de base.

Expérience d'autres pays en réévaluation du PIB suite au changement de base des comptes nationaux

Country	Old Base Year	Latest Base Year	Years Since Last Rebasings	% GDP Uplift
Burundi	1996	2005	9	40,3
Chad	1995	2005	10	6,6
Egypt	2001	2006	5	8,9
Ghana	1993	2006	13	62,8
Kenya	2001	2009	8	25,3
Morocco	1998	2007	9	5,1
Nigeria	1990	2010	20	59,5
Rwanda	2006	2011	5	1,0
Sierra Leone	2001	2006	5	25,6
South Africa	2005	2010	5	2,8
Tanzania	2001	2007	6	10
Uganda	2002	2009	7	13,1
Zambia	1994	2010	16	25,2

Source: World Economics , National Statistics Offices.

En fournissant ces éclaircissements sur le calcul, le rebasage et l'interprétation du Produit Intérieur Brut (PIB), l'IHSI espère renforcer la compréhension de cet agrégat essentiel et encourager une utilisation efficace des données économiques. Ces efforts s'inscrivent dans une vision plus large visant à promouvoir la transparence, l'exactitude et l'accessibilité des statistiques publiques, éléments indispensables à la prise de décision éclairée et au développement durable.

Les utilisateurs des statistiques nationales sont invités à collaborer activement avec l'IHSI, en posant des questions, en partageant leurs besoins spécifiques et en contribuant à une dynamique de dialogue constructif. Ensemble, nous pourrions continuer à améliorer la qualité et la pertinence des indicateurs économiques pour répondre aux défis complexes d'une économie moderne.

Enfin, pour comprendre davantage les calculs et mieux interpréter le Produit Intérieur Brut (PIB), l'IHSI exhorte tous les intéressés à consulter le document sur la méthodologie de la base 2012 des comptes nationaux, disponible sur le site de l'institution, à l'adresse : https://ihsi.gouv.ht/public/documents/COMPTESNATIONAUX_BASE2012_SSERIEREVIS_EE_03072021.pdf